

# Conseil municipal de Toulouse du 20 septembre 2024

## Intervention d'Odile Maurin

### **9.4 Acquisition à la SAS NEXIMMO 108 du lot volume 6 dépendant de l'ensemble immobilier situé 9 rue Roger Camboulives cadastré à Toulouse-Mirail (842), section BR n° 70, 74 et 76 (Habitat et opérations foncières 24-0487)**

Monsieur le maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Cette délibération est intéressante car elle montre que, quand cela vous arrange, vous êtes tout à fait capable de vous substituer aux compétences et obligations de l'Etat français. Vous allez dépenser 2 300 000€ HT pour faire construire des locaux qui deviendront les futurs locaux de la police nationale à Toulouse. Est-ce le rôle de la mairie de mobiliser plus de 2 millions à la place de l'Etat ? Non. Cela relève-t-il des compétences de la mairie ? Non.

Pourtant, c'est un de vos leitmotivs de dire que vous ne pouvez pas agir à la place de l'Etat. Par exemple, quand il s'agit d'obtenir des moyens pour que tous les écoliers toulousains bénéficient d'un enseignant dans chaque classe, quand il s'agit qu'il y ait le nombre d'AESH nécessaires pour les enfants handicapés, quand il s'agit de donner des moyens à l'hôpital public dont vous assurez la présidence par ailleurs, quand il s'agit de contribuer au financement des infrastructures pour le RER métropolitain.

Ces 2 300 000€ que vous allez mobiliser ne serviront pas à rénover nos écoles de quartier qui en ont bien besoin, ne serviront pas à rendre accessibles le bâti et l'espace public, ne serviront pas à rénover nos piscines publiques à l'abandon.

En fait, votre obsession pour la sécurité et votre course à l'échalotte avec le parti fasciste de Marine Le Pen vous amène à détourner l'argent public, au lieu de mettre l'Etat face à ses responsabilités et ses obligations. Et c'est d'autant plus problématique que vos résultats en matière de sécurité laissent plus qu'à désirer.

Parce qu'en matière de sécurité, si vous vouliez vraiment vous substituer à l'Etat, vous auriez pu par exemple financer la PJJ, la protection judiciaire de la jeunesse, afin de ne pas abandonner les jeunes les plus défavorisés.

Protéger, prévenir ou juste réprimer, c'est un choix politique. Le vôtre relève clairement de la droite extrême.